

# MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

# TOUT DÉPEND DE TOI

Depuis le 5 décembre, une mobilisation sociale historique est enclenchée déjouant toutes les stratégies de division. Les 5, 10 et 17 décembre, l'encadrement, les jeunes, les salarié·e·s du privé étaient nombreux dans les cortèges. Les salarié·e·s des régimes spéciaux entament pour certains leur deuxième mois de grève et refusent que les jeunes soient sacrifiés. L'unité syndicale s'élargit, la CFE-CGC rejoint l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires.

**Signe de la détermination, l'intersyndicale appelle à manifester et à faire grève ce jeudi 9 janvier, puis à la reconduire le vendredi 10 et à manifester le samedi 11.**

**Les jours que nous allons vivre sont décisifs.** Ingés, cadres et professions intermédiaires, nous sommes nombreux et nombreuses à être sympathisants mais à ne pas faire grève ou ne pas manifester, du fait des pressions managériales, de la charge de travail ou parfois aussi car nous avons le sentiment que l'histoire est déjà écrite sans nous.

**Le 9 janvier et les jours suivants, l'histoire dépendra de nous.** Si la mobilisation s'élargit le gouvernement sera contraint de reculer et de retirer sa réforme.

Sinon au mieux, il se limitera à des négociations sectorielles avec les professions les plus mobilisées.

Le privé et l'encadrement paieraient au prix fort une réforme qui grave dans le marbre le recul de l'âge de départ et la baisse des pensions.

Conséquence : nous serions renvoyé.e.s pieds et poings liés à l'épargne retraite sans aucune garantie de restitution du capital épargné ! Banquiers et assureurs se frottent les mains...

**La CGT refuse d'en rester au statu quo.** La question du financement de notre système de retraite est centrale, pour cela, nous faisons de nombreuses propositions, et notamment d'augmenter les cotisations de façon modérée (10 € par mois dont 6 à la charge de l'employeur pour un salaire de référence de 2500 €). Ceci permettrait d'assurer une retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire et de prendre en compte les années d'étude.

**La victoire est à portée de main. Elle dépend de l'élargissement de la mobilisation.** Soyons chacune et chacun au rendez-vous.

# Le gouvernement persiste et pousse les Ingés, cadres et techs vers la **capitalisation**

## Tout le monde sera perdant

Le gouvernement confirme tous les reculs de sa réforme, et tente de démobiliser en faisant croire que seuls les jeunes seraient concernés.

>> C'est **faux**, car tout le monde sera perdant. Les générations les plus proches de la retraite subiront des mesures d'âge imposées par une "loi-cadre". Les générations nées avant 1975 ne seraient pas touchées par la réforme "à points"... mais subiraient l'âge d'équilibre fixé à 64 ans en 2027.

>> Les générations les plus jeunes subiront, elles, les reculs induits par le nouveau système : le maintien de leur niveau de vie ne sera plus garanti, au contraire.

## Les ICT particulièrement pénalisé·e·s

Pour tenter de maintenir leur niveau de vie, ils seront poussés vers la capitalisation, pour le plus grand bonheur des fonds d'épargne retraite et de Black Rock.

>> La prise en compte de toute la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public pénalisera toutes celles et ceux qui ont une carrière ascendante.

>> **10 % des cadres ne vont plus cotiser sur l'ensemble de leur salaire.** Une perte majeure de droits pour les intéressé·e·s, condamné·e·s à jouer une partie de leur retraite sur les marchés financiers (en se constituant une épargne dont les assureurs ne garantissent même pas la restitution). Une perte surtout pour le système de retraite par répartition qui serait privé de cette part des cotisations, soit environ 3 milliards par an.

## Exclusion des mécanismes de solidarité

>> La compensation des périodes de chômage, maladie, maternité,... serait renvoyée à un financement par l'impôt, avec le risque que ce soit plafonné et sous conditions de ressources...

>> **Aucune prise en compte de la pénibilité.** Les départs avant 60 ans existant actuellement dans les régimes spéciaux et la fonction publique seront supprimés et remplacés par un compte pénibilité à minima qui bénéficie à moins de 3 % des salarié·e·s du privé, dont les critères sont discriminants pour les femmes et permet au mieux de partir à 60 ans, soit souvent après l'incapacité.

>> **Les femmes seront les grandes perdantes**, notamment avec la confirmation des reculs sur la réversion et les droits familiaux.

>> **L'allongement indéfini de la durée de travail est confirmée**, sans aucune prise en compte des années d'études.

## Des durées de carrière ubuesques...

### Ceci n'est pas une simulation :

Pour 2025, le gouvernement annonce un droit annuel à retraite de 55 centimes pour 10 euros de cotisation (soit un rendement de la cotisation de 5,5 % à l'âge du taux plein).

En fait, toute personne dont la carrière et les revenus auraient progressé dans la moyenne devrait travailler :

**43 ans** pour une pension de **60 %** du dernier salaire



**47 ans** pour **66 %** du dernier salaire



pendant **54 ans** pour une pension de **75 %** du dernier salaire



Le temps d'un BAC +5 avant la carrière, cela voudrait dire une fin de carrière à :



## Pendant la retraite...

### les pensions ne seraient plus garanties !

Le montant des pensions pourrait diminuer, notamment en cas de récession : le plafonnement du financement des retraites à 14 % du P.I.B. impliquerait une amputation automatique de l'ensemble des pensions, qu'elles aient été liquidées avant ou après la mise en œuvre de la réforme.

>>> **Tous les outils pour agir : [reform-retraite.info](http://reform-retraite.info)**

## FINANCER **UNE AUTRE RÉFORME**, C'EST POSSIBLE !

### Les Ingés, Cadres, Techs **CGT** militent pour :

>> le rétablissement de l'âge d'ouverture du droit à retraite à **60 ans à taux plein** pour toute carrière complète (avec une pension d'au moins 75 % du salaire de fin de carrière) ;

>> la **prise en compte des années d'études** supérieures et des périodes d'inactivité subies dans le calcul de la retraite ;

>> **l'augmentation des ressources** affectées au financement des retraites :

une légère **augmentation des cotisations** : +0,16 % de la part salariale des cotisations, et +0,24 % de la part patronale (soit, sur un salaire de 2500 €/mois, +10 € de cotisation mensuelle - dont 6 € payés par l'employeur)

**l'égalité salariale** entre les femmes et les hommes : **+5,5 milliards €**

**la suppression des aides et exonérations de cotisation inefficaces** et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises (qui, contrairement aux revenus financiers des particuliers, sont totalement exonérés) **+65 milliards €**

### Le gouvernement n'a pas la **confiance**

des Ingés, Cadres, Techs. Quand un récent sondage (Ugict-CGT / OpinionWay) leur demande : « **Pensez-vous que le niveau de vos droits à retraite sera maintenu ?** », ils répondent :

**NON à 73 %**

OUI à 15 %

12 % ne savent pas



[ugict.cgt.fr/se-syndiquer](http://ugict.cgt.fr/se-syndiquer)

